

N°22 - JANVIER 2024
LA FERTÉ-MACÉ

P.04 PROJETS 2024
P.09 TERRE DE JEUX 2024
P.14 SORTIE DE FLERS
AGGLO : 2 DÉMARCHES
ENGAGÉES

BOURNAI MunicipAL



EDITO



En ce début d'année 2024, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets. Que cette nouvelle année soit riche en tout point de vue.

Le projet de la Municipalité progresse et trouve son ancrage sur le territoire en appui des trois piliers qui le fondent : l'attractivité de notre Ville, son projet

social et sa vigueur culturelle.

Notre ambition est que La Ferté-Macé soit :

- Une ville d'art et de culture en tirant parti de la richesse de son patrimoine matériel et immatériel ; en favorisant l'accès à la culture pour tous ; en s'appuyant sur la culture pour renforcer la cohésion sociale.
- Une ville attractive en développant l'économie et en produisant de l'emploi ; en saisissant une population plus jeune pour son avenir ; en donnant une image positive de la ville.
- Une ville sociale et équitable en favorisant l'accès aux droits ; en bâtissant une politique en faveur de la jeunesse qui soit durable.

Notre cœur de Ville fait l'objet de manifestations festives et joyeuses qui permettent de nous retrouver sur la Place Leclerc. Le Musée du jouet voit sa fréquentation augmenter car son caractère unique en Normandie est porté par des animations qui forcent la curiosité des habitants et des personnes de passage.

Notre projet porte aussi, comme nous nous y étions engagés, sur des opérations structurantes et emblématiques pour redonner une image positive de la Ville et de son cadre de vie : travaux immeuble Rue de La Barre pour l'ouverture du commerce « Tendance Vélo, » poursuite des travaux de restauration de l'église, Rénovation du marché couvert et du hall d'entrée de la mairie, réhabilitation lourde de la Maison Bobot. Nous y travaillons avec nos services et des cabinets spécialisés. Nous avançons en sachant que les procédures administratives sont parfois longues.

2024 sera également une année de projets pour les entreprises Métaliens et Lacroix emballage qui vont réaliser des extensions importantes de leurs locaux et pour JSA vers un déménagement dans les anciens locaux de la Trésorerie.

En 2021, nous avons initié l'Assemblée Citoyenne qui est force de proposition et qui s'engage sur des projets qui impactent le quotidien des habitants comme par exemple la propreté dans la Ville.

Cette ambition, nous souhaitons la partager avec les Mairies de notre bassin de vie que nous souhaitons rejoindre dans une même communauté de communes. À ce sujet, le tribunal administratif s'est prononcé, le 25 septembre dernier, en faveur de la Ville de La Ferté-Macé pour aller vers la sortie de Flers Agglo. De belles collaborations sur des sujets communs s'engagent avec les Villes du bassin de vie notamment pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants. De nouveaux projets vont être à construire ensemble ce qui donnera du corps et du crédit à notre territoire.

Je souhaite également saluer, à l'occasion de cette nouvelle année, les services de la Mairie sans qui nous ne pourrions tenir nos engagements. Ils sont la cheville ouvrière des projets que nous portons.

Ils sont aussi, dans leur travail quotidien, au service des habitants et répondent aux missions de service public.

La Municipalité s'engage vers 2024 pour faire avec VOUS et les forces vives du territoire, notre ville de demain ; une ville respectueuse de son environnement ; une ville attractive où il fait bon vivre.

L'équipe Municipale et moi-même, formulons le vœu que 2024 soit une année heureuse pour les habitants, et permette à La Ferté-Macé d'assurer son développement tout en préservant son exceptionnel cadre de vie.

Je vous souhaite une bonne lecture. Bien à vous,

Michel LEROYER, Maire de La Ferté-Macé



L'emblème de la carte de vœux 2024 est ... le Jeu de la Comète, issu des collections du Musée du Jouet de La Ferté-Macé

Ce jeu datant de 1910-1911 est en lien avec la comète de Halley. Tantôt intrigante, envoûtante ou effrayante, l'objet céleste fascine en raison de ses nombreuses apparitions au cours de l'histoire. Elle est selon la légende, signe de bon augure pour Guillaume le Conquérant lors de la Bataille d'Hastings en 1066, d'où sa présence sur la tapisserie de Bayeux.



La jeunesse en question à La Ferté-Macé

Dès le début de la mandature, la Municipalité a commandé une analyse des besoins sociaux

Les informations issues de l'Analyse des Besoins Sociaux », indiquent qu'il y a lieu de porter une attention particulière à la population des jeunes de La Ferté-Macé et de ceux qui fréquentent la Ville.

En juillet 2023, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a pris une délibération pour engager un véritable plan d'action, durable et concerté, en faveur de la jeunesse.

La volonté de la Municipalité et du Conseil d'Administration est de construire cette politique pour les jeunes avec les jeunes eux-mêmes mais aussi avec les communes du bassin de vie, les partenaires institutionnels et les acteurs fertois de la jeunesse.

La 1ère étape a été de consulter les jeunes âgés de 11 à 30 ans pour mieux les connaître et s'appuyer sur leur quotidien pour commencer à réfléchir sur ce qui fait jeunesse à La Ferté-Macé et sur les réponses attendues. Il s'agit de la consultation « Parole aux jeunes du territoire » qui s'est déroulée du 1er octobre au 15 janvier 2023.

Ce questionnaire est un dialogue pour définir la situation actuelle et les envies de la jeunesse. Définir leurs profils, leurs aspirations, leurs interactions avec la ville...

Le projet remporte l'adhésion et le soutien de la Préfecture, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de l'Agence Régionale de Santé ainsi que de l'Education Nationale.

Il est jugé innovant et ambitieux, ce qui nous conforte dans la démarche.

Les Mairies du Bassin de Vie Fertois sont associés au projet porté par la Municipalité.

L'année 2024 sera ponctuée de temps de travaux collaboratifs afin de bâtir un plan d'action partagé qui garantira que les jeunes peuvent trouver, sur le territoire de La Ferté-Macé, les réponses à leurs besoins pour bâtir leur avenir et bien vivre au quotidien.

Calendrier

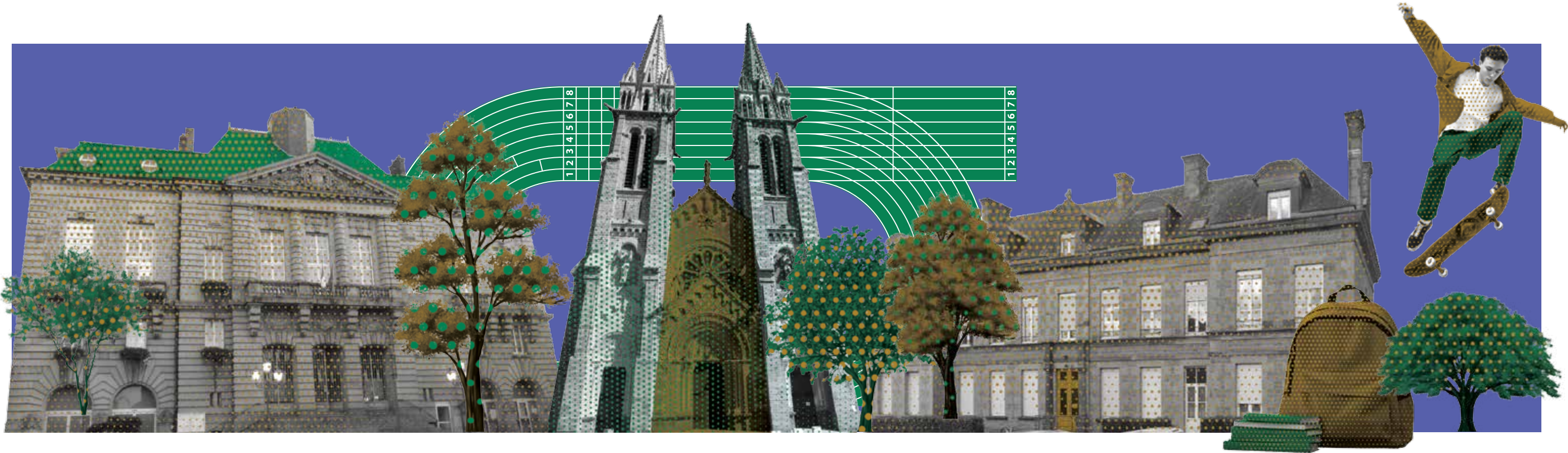
1er semestre 2024 : Concier les parties prenantes

En appui des contenus extraits de la consultation « Parole aux jeunes du territoire », des tables rondes thématiques seront organisées pour travailler et rédiger collectivement un plan d'action opérationnel de mise en œuvre de la politique jeunesse.

Ces tables rondes seront réalisées dans un premier temps avec la jeunesse pour traduire concrètement les données issues de la consultation et faire des propositions d'action à réaliser rapidement. Et dans un second temps avec les acteurs de la jeunesse fertoise et les acteurs institutionnels pour proposer des réponses et mettre en perspective des actions concrètes. Pour rédiger une synthèse des travaux et présentation des propositions à toutes les parties prenantes du projet.

Dernier trimestre 2024 : Mettre en œuvre le plan d'action partagé

Présentation publique du plan d'action de la politique jeunesse à La Ferté-Macé. Démarrage de sa mise en œuvre opérationnelle et évaluation avec les parties prenantes sur les conditions de mise en œuvre et sur les actions à venir.



Les grands travaux 2024 à venir ...

Les investissements pour les fertois passent par un large programme de travaux pour rénover les structures publiques et scolaires, pour améliorer le cadre associatif, pour développer l'offre de loisirs, ... Voici un tour d'horizon des principaux projets pour l'année 2024...

Marché couvert et Hall d'exposition de la Mairie

La première tranche, liée au déplombage, est en partie réalisée (en totalité pour le Marché couvert, et en partie pour le Hall de la Mairie). Un appel d'offre a été lancé pour la seconde tranche de travaux de gros œuvre, maçonnerie, menuiseries intérieures et extérieures, portes automatiques, menuiseries, cloisons, doublages, carrelage et faïences, revêtements muraux et de sols, faux plafonds, chauffage, ventilation, plomberie sanitaire, électricité, serrurerie, métallerie, sanitaires automatiques, ... La date limite de remise des offres par les entreprises a été fixée au jeudi 30 novembre 2023. Le montant global estimé des travaux est de 612 585 € HT. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architecte « Atelier JSA ».

Partie centrale et chaufferie de l'église Notre-Dame

Pour la partie centrale : 4 entreprises interviennent pour la troisième tranche du chantier (LEFEVRE, Société Falaisienne de Couverture, BIARD-ROY et Ateliers HELMBOLD). Ces travaux devraient s'achever à la mi-mai 2024. L'intérieur de la Tour Sud dite Saint-Denis fera également l'objet de travaux à la même période.

Pour la chaufferie de l'église Notre-Dame, le générateur étant hors service, il est nécessaire d'installer un nouveau système de

chauffage. La collectivité est secondée par une assistance technique pour l'analyse des candidatures, le choix du matériel et le suivi de son installation. Les Services Techniques ont démonté l'installation existante. Il y aura un changement d'énergie avec la suppression du fioul pour le raccordement au gaz de ville. L'entreprise SCF a été retenue et devrait commencer les travaux en début d'année.

Maison Bobot

En amont des travaux sur le bâtiment principal, un bâtiment attenant devra être démoli (ancien logement du gardien de l'immeuble). Cette démolition permettra de redonner au bâtiment son état original.

A noter, un traitement de la mûre pour démolition des planches contaminées a été fait en 2015 et laissé en l'état.

Une première tranche de travaux consistent en la rénovation intérieure complète du bâtiment existant comprenant : La démolition de l'ensemble des planchers de tous les niveaux, la réalisation du traitement des parasites des pièces de bois existantes non conservées, la reprise de l'ensemble des planchers de tous les niveaux par un plancher en béton, la reprise des désordres de structure en maçonnerie au droit des façades. La réalisation de l'aménagement du RDC du bâtiment pour un espace culturel et numérique, ainsi que la réalisation d'une cage d'escalier permettant l'accès au 1er et 2ème étages pour la réalisation de plateaux pour des futurs logements fera l'objet d'une seconde tranche de travaux. Une salle annexe est en cours de restauration en régie.

Les demandes de subventions ont été déposées. Le coût total du projet est de 1 292 110 €. Concernant la première tranche des travaux, la ville a obtenu des financements de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) et du Fonds vert à hauteur de 567 053 €. Pour la deuxième tranche des travaux, seront sollicités la Région, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le dispositif C2E (Certificats d'économies d'énergie).

Arboretum

Le plan de plantation de ce jardin botanique a été finalisé avec un cheminement piétons réalisé cet été par les services techniques. 3 pépinières ont été consultées pour une plantation qui pourra être réalisée lorsque les conditions météo seront favorables. La plantation sera faite par les agents du service espaces verts et des stagiaires du CFTA.

Conçu comme un espace paysager, il présente environ quarante espèces différentes avec pour thématique les essences locales. Un projet pédagogique avec l'identification des arbres ou arbrisseaux par QR code dévoilant de nombreuses informations est en réflexion pour compléter ce jardin botanique.

Réseaux de chaleur

Une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) d'une durée de 24 ans doit être mise en place pour le réseau de chaleur de la ville. Après de nombreux échanges avec les deux candidats en compétition, la société DALKIA a été retenue. La chaufferie actuelle, située boulevard Hamonic sera agrandie pour répondre à la demande de nouveaux abonnés et, par conséquent, l'élargissement du réseau de distribution d'énergie biomasse. Par ailleurs, une nouvelle et seconde chaufferie bois sera installée au CHIC des Andaines en lieu et place de l'ancienne chaufferie charbon.

Sécurisation des Écoles

Dans la continuité de la mise en sécurité des équipements scolaires, la ville de La Ferté-Macé poursuit son action de sécurisation des sites scolaires. Les services techniques interviennent sur la sécurisation volumétrique dans les écoles Maternelles, mais aussi de la sécurisation Périmétrique des équipements scolaires. Cette sécurisation se décline à travers : l'installation d'alarme anti

intrusion, la rehausse des clôtures périphériques sur les sites qui le nécessitent, la pose de visiophone à chaque entrée principale, notamment pour l'accueil d'intervenants extérieurs en toute sécurité, ainsi que l'installation d'un système d'accès par badge sur toutes les portes extérieures des locaux scolaires et périscolaires. Il est à noter qu'un projet global de requalification du Quartier Jacques Prévert est en cours d'étude. Le renforcement de la sécurisation de tous les sites scolaires vient compléter cette volonté politique.

Skatepark

Un marché public pour la conception et la réalisation d'un Skatepark sur la base de loisirs a été attribué à la société ANTIDOTE Skatepark de Bayeux. Les différentes phases d'études de projet sont actuellement en cours. Suite à la réunion publique du 5 septembre, les formes du bowl et des rails ont été revues pour répondre au mieux à l'attente des pratiquants. Le projet prévoit une surface de pratique de 720m² pour un budget de 379 641,76 € HT. Une première subvention de 178 775 € a été obtenue auprès de l'Agence Nationale du Sport. Les travaux sont envisagés pour le second semestre 2024.

Piste d'athlétisme et main courante terrain d'honneur

Un appel public à candidature est en cours pour la réfection de la piste d'athlétisme stabilisée autour du terrain d'honneur de football et l'installation d'une nouvelle main courante. Les travaux sont prévus pour le premier semestre de 2024.



Une ville qui rénove la voirie

La municipalité investit depuis le début de son mandat, dans des réfections de voiries importantes. Ces campagnes de travaux dans tous les secteurs de la ville représentent une part importante du budget de la ville et rentrent dans l'engagement de l'amélioration du cadre de vie.

2 grands chantiers réalisés en 2023

Retour en images avec 2 exemples qui ont bénéficié des interventions des Services techniques fertois en 2023.



Tendance Vélo

Lotissement Coty



Plantation d'une haie sur le terrain de Swin Golf

Dans le cadre du projet "Sensibilis'Haie", le 12 décembre 2023, une haie bocagère de 50 mètres linéaires a été implantée sur le terrain de Swin Golf avec la participation de la Fédération Nationale des Chasseurs à l'initiative du projet, de bénévoles du Swin Golf, des services techniques de la ville, de 26 élèves de CM2 de l'école Paul Souvray, et avec

l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité. Les services techniques ont en amont préparé le sol et fourni le paillage biodégradable pour cette action pédagogique et intergénérationnelle, qui a permis de planter 50 arbustes d'une dizaine d'espèces différentes (Aubépine, Bourdaine, Poirier, ...). Cette haie a une vocation de brisevent, de délimitation du terrain de Swin Golf et d'habitat pour la biodiversité.

Elle sera accompagnée d'un panneau pédagogique pour les passants et les écoles.

Végétalisation du Cimetière

La commune de La Ferté-Macé a fait appel à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne pour étudier la végétalisation de son cimetière. La ville fait le constat de problématiques récurrentes d'entretien, d'un manque de mise en valeur, d'un espace minéral peu accueillant et convivial et d'un manque d'ombre.

L'étude devra donc s'attacher à traiter l'ensemble du cimetière, des allées principales jusqu'au détail des inter-tombes. La prestation sera remise au deuxième trimestre 2024.

Dans le cadre d'optimisation du cimetière, un nouvel espace cavurnes et jardin du souvenir a été mis en place par les services techniques cet été.

Le cimetière est «zéro-phyto», donc un cimetière écologique qui est entretenu sans aucun produit dangereux pour l'environnement, et grâce à des solutions alternatives. Pour rappel la loi dite « L'ABBÉ » à partir du 1er juillet 2022 encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national et elle interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie, notamment pour l'entretien des trottoirs.



Adressage

Une campagne d'adressage nationale pilotée par le Département est en cours et sera finalisée début 2024.

Ce changement doit mettre en place des «adresses normées» pour simplifier l'acheminement des courriers et colis, mais également les interventions de secours. Elle est également nécessaire au déploiement de la fibre optique.

Exercer sa créativité au Centre Socioculturel Thérèse Letinturier



Musique : pour cette saison, un nouvel intervenant, Thomas, propose des cours de guitare pour tout niveau, auprès des enfants et des adultes chaque lundi, il reste encore des places. Ce nouvel intervenant s'adapte aux envies de chacun. Le centre socioculturel recherche son professeur pour développer les cours de batterie, de percussion et d'éveil instrumental. Vous pouvez postuler à l'adresse suivante : drh@lafertemace.fr.

Céramique-Poterie : les ateliers de Perrine LEMEE ont lieu tous les mercredis, de 14h à 16h et de 18h30 à 20h30 pour les adultes, et de 16h à 17h pour les enfants, à partir de 7 ans. Le modelage de l'argile permet à chacun de développer sa créativité et son imaginaire, c'est un monde riche de formes et de couleurs. Chaque pièce est unique, l'engobe et les émaux, qui permettent l'application et le travail du décor, ainsi que l'argile sont fournis. Les élèves préparent d'ores et déjà leur exposition estivale, sur le thème des oiseaux de jardin. Il est encore possible de rejoindre les cours.

L'Art au jardin : des envies de bricolage pour embellir votre extérieur ? Franck KARREN propose cette année à ses élèves adultes

un nouvel atelier « l'Art au jardin » dans lequel ils travaillent le bois comme matériau principal pour réaliser et créer des accessoires d'ornementation pour les balcons et le jardin, chaque mercredi de 10h30 à 12h.

Portail Famille : depuis la rentrée de septembre, les familles des quelques 230 enfants inscrits au centre de loisirs doivent créer leur compte via le portail familles pour l'inscription de leurs enfants au centre de loisirs péri et extrascolaire. Une fois la fiche de renseignements et les diverses pièces justificatives fournies, les parents n'auront plus que les mises à jour de leurs documents à effectuer. Les inscriptions du mercredi et des vacances passent également par le portail, en accédant à la rubrique « mon planning » pour faire la réservation. Il est possible d'effectuer ces démarches au centre socioculturel ou des ordinateurs sont mis à disposition, et où les parents peuvent être accompagnés par les agents de la structure.

Pour plus d'informations : 02.33.14.14.83 ou centresocioculturel@lafertemace.fr



Centres de Loisirs : une convention avec Magny-Le-Désert

L'attractivité de la ville de La Ferté-Macé est assurée, entre autres, par les activités des

services comme le centre de loisirs. Celui-ci, propose une multitude d'activités ciblant les jeunes de 3 à 17 ans. Ces accueils de loisirs constitués de moments de découverte, de détente et d'apprentissage ont lieu les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires. Ils concernent les jeunes de la ville mais aussi des communes voisines comme par exemple Magny-Le-Désert. La tarification de la fréquentation des enfants à ces activités distingue les familles habitant la ville de La Ferté-Macé et les autres. Elle est donc plus élevée pour les familles qui résident dans d'autres communes. C'est pour ne pas décourager les familles à inscrire leurs enfants dans des activités épanouissantes et indisponibles sur son territoire que la commune de Magny-Le-Désert a décidé, par convention avec La Ferté-Macé, de prendre en charge la différence de tarif.

Cette convention traduit non seulement la proximité entre les deux communes, mais aussi leur appartenance à un bassin de vie commun dans lequel les habitants peuvent avoir du mal à distinguer les limites des communes qui la composent. Cette convention a été signée le 12 décembre 2023 avec un effet rétroactif à octobre 2023, date de début des vacances scolaires d'automne.



Colis des aînés

Vendredi 8 décembre 2023, une équipe de conseillers municipaux et de citoyens ont préparé, au centre socioculturel, les 1 112 colis destinés aux aînés fertois. Puis les colis ont été distribués, au domicile des personnes ayant 72 ans ou plus, dont les résidents des Ehpad de La Ferté-Macé. Chaque colis, comprend entre autres, un ballotin de chocolats, une boîte de biscuits, une terrine de pâté, une carte de vœux ainsi qu'un verre doseur éco-cup «Ville de La Ferté-Macé». Pour ceux qui n'ont pas reçu leur colis, vous pouvez contacter le CCAS de la ville au 02 33 37 28 41.



Cultiver les cultures

La ville de La Ferté-Macé s'est engagée pour conduire une politique volontariste en matière de culture, ouvert à tous.

Projet scientifique et culturel des musées

En 2023, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui soutient les projets sur le territoire de La Ferté-Macé, la municipalité s'est engagée dans la mise en valeur de ses deux Musées d'appellation « Musées de France ». Un important travail de fond sur les collections a été réalisé permettant le récolement complet des biens. Nécessaire, cette pratique permet une mise à jour de l'inventaire grâce à la connaissance qu'elle apporte. Il s'agit de déterminer avec précision la localisation de l'ensemble des œuvres, de vérifier leur état de conservation, de compléter leur description (dimensions, dates...), d'enrichir la traçabilité, c'est-à-dire l'origine des biens et d'effectuer le marquage temporaire pour éviter à l'avenir d'éventuelles confusions.

En 2024, cet engagement se poursuit avec la construction du Projet Scientifique et Culturel, dont l'objectif est de travailler à une refonte des musées. Ce document se définit comme un support opérationnel et stratégique, déterminant avec précision l'identité des musées et leurs futures orientations.

Soutenue par la DRAC, cette véritable feuille de route développera en détail l'avenir des deux musées au travers de la mise en œuvre d'un nouveau parcours d'exposition, d'une politique d'acquisition et de conservation des collections, ainsi que d'une politique des publics permettant en outre de développer l'accessibilité des musées. La municipalité souhaite ainsi travailler sur une valorisation en profondeur de ses musées, tout en développant leur lien avec la ville.

Une résidence d'artistes pour le diagnostic de territoire

La DRAC et la Préfecture de l'Orne ont choisi la ville de La Ferté-Macé pour mener une expérimentation avec une compagnie artistique. Le principe est de favoriser une analyse de territoire avec les habitants

par une intervention artistique en mobilisant les populations dans des processus poétiques d'expression, d'analyse, de débat... autour de la vision de la vie commune des habitants sur le territoire. Depuis le mois de septembre, à raison d'une semaine par mois, des artistes de la Compagnie Amavada, arpentent la Ville de La Ferté-Macé, prennent pied avec son histoire, sa qualité de vie et rencontrent des habitants.

A partir du mois de janvier 2024, ils vont se rapprocher des Fertoises et Fertois de tous âges pour réaliser avec eux, sur la base de ce qu'ils ont découvert à La Ferté-Macé, une proposition artistique inclusive qui sera présentée en mai ou en juin à tous les habitants. Soyez à l'écoute, ouvrez les yeux, il se pourrait que vous ayez très envie de les rencontrer et de les rejoindre. La seule chose que l'on sait aujourd'hui, et la Municipalité joue le jeu, c'est que l'on ne sait pas ce qui sera réalisé, car il s'agit d'une surprise qui nous sera offerte par toutes celles et ceux qui s'engageront dans l'aventure !

La culture pour tous

L'engagement sur la politique culturelle de la municipalité est l'accès à la culture pour tous. La collectivité soutient la création artistique et la diffusion sur l'ensemble du territoire.

Aussi, pour réduire les inégalités d'accès à la culture, la municipalité met en place et soutient plusieurs spectacles gratuits et en plein-air (Molière à la rue, CARGO WINCH dans le cadre des Andain'ries, le spectacle estival Dans mon jardin il y a ...). Dans ce cadre le spectacle Molière à la rue, a été présenté le samedi 9 septembre au jardin le Pré Vert. Les comédiens de la Compagnie du Théâtre, n'ont pas caché leur plaisir d'avoir joué devant un public fertois grandissant. Leur but étant de faire découvrir Molière et le théâtre de capes et d'épées.

La qualité de la culture a été renforcée par le festival «Septembre Musical» qui a eu lieu le samedi 16 septembre à l'église Notre-Dame. Pour la 41ème édition, l'Orchestre Les Métamorphoses ont interprété à La Ferté-Macé «Nuits enchantées» avec des œuvres de Jean Sibelius, Wolfgang Amadeus Mozart et Arnold Schönberg.



Année Olympique : la ville de La Ferté-Macé «Terre de jeux» 2024

Place aux jeux

Dans le cadre de sa labellisation «Terre de Jeux 2024», la ville de La Ferté-Macé mettra les jeux olympiques et paralympiques à l'honneur lors de ses animations en 2024. Les thèmes du carnaval et de la fête de printemps seront donc tournés vers les JO et les pays du monde entier. Exceptionnellement, la fête des associations aura lieu le dimanche 23 juin 2024, date de la Journée Olympique. Cette manifestation sera pour nous l'occasion de promouvoir le mouvement olympique et ses valeurs.

Une année sportive

2024 sera dynamique et sportive avec de grands événements sportifs sur le sol fertois dont l'Europa Cup, l'association du Swin Fertois a été retenue pour l'organisation de cette compétition d'ordre international qui aura lieu à la Base de Loisirs du 15 au 17 août 2024.

De plus, deux championnats de France de Triathlon auront lieu sur la Base de Loisirs. Un porté par l'Union Nationale du Sport Scolaire du 4 au 6 juin 2024 avec plus de 80 équipes de France métropolitaine et des DROM-COM (anciennement dénommés DOM-TOM), soit au total un peu plus de 500 participants. Et l'autre par l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre, le 30 et 31 mai 2024, avec environ 350 élèves attendus.



Retour en enfance

Retour sur le questionnaire mis en place, de mai à septembre 2023 au Musée du Jouet de La Ferté-Macé. Avec près de 150 réponses, les visiteurs, en mode «explorateur ludique» ont pu retrouver des jouets de leur enfance. Cette consultation, en amont et en complément du Projet scientifique et culturel des musées, nous indique que 86% des participants à ce questionnaire ont découvert pour la première fois le Musée. En majorité, les visiteurs sont ornaï et sarthois, avec à noter des visiteurs de toute la France et de pays voisins. A la question de leurs envies sur de futurs jouets pour intégrer les collections du Musée, les réponses sont diverses et très intéressantes pour la poursuite de la collection. Pour exemple le public aimerait : des billes, des peluches, des maisons de poupée, des Lego ou Playmobil, ... Autant d'informations précieuses pour la continuité de dynamisation de l'unique Musée du Jouet de Normandie.



Une piscine dynamique

Avec l'arrivée en mai 2023 de Loann Lebihain en tant que Responsable d'Exploitation du Centre Aquatique du Pays Fertois, la piscine s'anime avec une offre d'activités et thématiques tout au long de l'année.

Ouvert toute l'année, 7 jours sur 7, le centre aquatique du Pays Fertois est le lieu idéal pour les familles. Cet équipement de la Communauté de Communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien dispose d'un espace aquatique, avec un bassin sportif pour les nageurs et les baigneurs, un bassin balnéo-ludique pour la détente et la relaxation, une pataugeoire et un toboggan, et d'un espace bien-être équipé d'un sauna, d'un hammam et d'un jacuzzi. Tous les horaires, planning des activités et tarifs sur le site www.centreaquatiquedupaysfertois.fr



10 ans déjà !

Bon anniversaire à CinéFerté ! L'association en charge du cinéma Gérard-Philippe a fêté, en octobre, ses 10 ans. Fondée par des passionnés de cinéma, l'association s'est engagée à promouvoir le cinéma indépendant et à offrir une expérience cinématographique de qualité. Le cinéma est classé « Art & Essai » avec 3 labels : « Label jeune public », « Recherche et Découverte » et « Répertoire et patrimoine ». L'association diffuse des films grand public, jeune public et des films en VO.



Incivilités : sensibilisations et actions

Dialogue Citoyen : focus sur les travaux de l'équipe projet « Propreté dans la Ville »

En 2020, sur proposition de la Municipalité, des habitants volontaires ont souhaité s'engager pour représenter les Fertoises et Fertois, être à leur écoute, faire des propositions et mettre en place des actions concrètes. De ce dialogue citoyen est née l'Assemblée Citoyenne.

Forts de leur envie de voir leur ville reprendre ses marques de noblesse, ces citoyens engagés ont bâti un véritable plan d'action pour que leur ville soit plus propre et que ses habitants fassent aussi preuve de civisme. Trois sujets font l'objet des préoccupations des habitants et ils s'en sont saisis : les poubelles dans la rue, les mégots dans l'espace public ; les déjections canines. La municipalité a transformé leur demande dans une première campagne de communication sur le ton de l'humour qui s'est déroulée de juillet à décembre 2023. Vous n'avez pas pu y échapper... « Les chiens ne ramassent pas encore leur crotte » - « Les poubelles ne se jettent pas encore toutes seules » ; « Les Mégots ne s'autodétruisent pas encore par magie ».

Un contrat pour réduire les mégots dans l'espace public

Grâce aux propositions de l'équipe « propreté » de l'Assemblée Citoyenne, la Municipalité a délibéré en Conseil Municipal du mois de septembre pour contractualiser avec l'éco-organisme Alcome. Sa mission est de réduire la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public. Des campagnes de communication, la distribution de goodies dédiés consacrés à la cause, mobilier urbain et d'autre plans d'action pour lutter contre les mégots dans l'espace public vont se développer en 2024.

Partenariat engagé avec les élèves du Collège Notre-Dame

Les élèves de 3ème du Collège Notre-Dame engagés dans le projet « Ma Petite Entreprise » ont été sollicités pour créer un produit dédié aux propriétaires de chien. Ils se sont saisis de la proposition de l'Assemblée Citoyenne et vont œuvrer toute l'année pour faire une offre d'outil qui permettra aux propriétaires de chien d'être toujours équipés de « poches à déjection canine » lors de leurs balades quotidiennes.

Un stand propreté sur le marché de Noël

L'équipe projet et l'Assemblée Citoyenne ont tenu un stand de sensibilisation à la propreté dans la ville à l'occasion du marché de Noël. Ils ont sensibilisé les passants aux mégots dans l'espace public et leurs conséquences environnementales. En ce sens, ils ont remis aux visiteurs du marché de Noël des cendriers de poche. L'Assemblée Citoyenne a réalisé des échanges sur leurs différentes thématiques et actions dans l'espace public : poubelle, mégots, déjections canine. A travers l'animation de ce stand, ils ont valorisé les agents de la propreté dans l'espace public. Avec une question pertinente : que serait l'espace public face aux actes d'incivilité sans leur présence ?

En 2024, l'Assemblée citoyenne proposera un concours photo sur la propreté dans la ville. Avis aux amateurs de tout âge...

La prévention fait place à la répression

La prévention et les campagnes de sensibilisation s'accompagnent d'actions sur le terrain par la Police Municipale. La ville s'engage à garder des espaces publics propres par le moyen de verbalisations, de contrôle de vitesse, de remises en état, de répression, de dialogue avec la population, ...

Pour exemple, les auteurs de tags ont fait l'objet d'une convocation pour une remise en état des sites qu'ils avaient dégradés. Des verbalisations ont été effectuées pour des poubelles et des déchets sauvages déposés par des Fertois et des habitants de communes voisines sur des sites de collectes ménagers.

Pour rappel, les sommes de contraventions peuvent être élevées : Stationnement gênant : amende passible de 35€ à 135€. Nuisance sonore : amende passible jusqu'à 450€. Déjections canines : amende passible de 68€. Dépôts sauvages: amende passible de 68€. Pour tout encombrant déposé à l'aide d'un véhicule, l'amende peut aller jusqu'à 1500€ et la saisie du véhicule ayant commis l'infraction.



Vidéo-protection

La sécurité est essentielle à la qualité de la vie, cette aspiration prend un relief particulier dans une ville comme La Ferté-Macé où les actes de délinquances se sont multipliés ces derniers temps. C'est donc pour tenter de

trouver des solutions à ces difficultés que les élus, à l'écoute des habitants, ont engagé le dialogue avec la ville de Bagnoles de l'Orne aux fins de travailler ensemble dans l'optique de mutualiser les moyens dans ce domaine de la sécurité. Dans le cadre d'un groupement de commandes, une convention a été signée en juin 2023. Elle permettra de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage commune (un bureau d'étude) et de permettre aux deux villes de réduire le coût financier des études sur ce projet.

Cet expert aidera les deux communes à définir leurs besoins (nombre et type de caméras, leurs emplacements les plus appropriés, les technologies les plus efficaces, leurs modes d'exploitation, ...). Chaque commune supportera individuellement le coût financier de ses propres commandes. La ville de La Ferté-Macé est coordonnatrice de ce groupement de commandes, c'est donc elle qui porte la gestion administrative de cette opération jusqu'au 31 décembre 2024. Le choix de la société qui accompagnera les deux villes a été fait, les travaux vont démarrer très prochainement.

Il important de bien noter que la vidéo-protection ne résout pas tous les problèmes de sécurité. Elle vient néanmoins et utilement compléter le travail de la police municipale et de la gendarmerie dans cette difficile lutte contre les incivilités, les vols, la violence, la délinquance routière, ... constatés sur la voie publique. La gendarmerie, partenaire dans la sécurité publique, a été et sera associée à cette étude mais aussi pour des phases d'installation et d'exploitation des caméras.

Au-delà de ces moyens technologiques, la lutte contre la délinquance, contre les incivilités, la violence intrafamiliale dans des lieux privés est une affaire de tous. La sécurité et le bien-être fertois sont au cœur des préoccupations municipales, leur mise en place est essentielle pour créer un cadre de vie serein pour les fertois.

Tribune de la minorité

RETROUVER LA CONFIANCE

Les procédures engagées en justice par le maire pour sortir de Flers Agglo se sont refermées. La justice a tranché. Que de temps perdu et d'argent gaspillé sur le dos des Fertois en procédures, études et frais d'avocat. Il doit maintenant se tourner vers Flers Agglo. Tout cela pèse sur le travail des agents et nous en voulons pour preuve le départ de nombreux agents : plus de 10% des effectifs en moins de 3 ans !

Par ailleurs, la politique publique de l'habitat menée par le maire n'est pas lisible et ne donne pas de résultats. Alors même que le logement est affiché comme une priorité, elle est surtout coûteuse en argent public : Acheter des immeubles dégradés ou très dégradés demandent des sommes colossales en rénovation. Ce n'est pas raisonnable pour notre budget et ces acquisitions nous restent sur les bras.

La voirie connaît des travaux très inférieurs à ce qui avait été prévu dans le budget : moins de 6% en 2022 et moins de 20% de réalisations en moyenne sur les 2 dernières années alors que c'était aussi une promesse.

En dépit des procédures, la main tendue par Flers Agglo est toujours là. Il nous faut la saisir pour retrouver la confiance de la population, des agents, de notre intercommunalité et des partenaires. Notre ville de La Ferté-Macé a toute sa place dans le premier bassin d'emploi et de services de l'Orne.

Avec la même constance, depuis plus de 3 ans nous avons exprimé une position constructive : Rester dans l'Agglo, moteur et partenaire forts du développement et de la coopération entre les territoires : Flers Agglo sait fédérer. Nous restons mobilisés et optimistes quant à l'avenir de notre ville et de notre bocage.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une très Bonne Année 2024 qui nous permette, **nous l'espérons**, de renouer avec la confiance et l'avenir de notre ville.

José Collado. Agir pour les Fertois.

Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeport

Vous pouvez demander le renouvellement de votre CNI un an avant sa date de péremption. Afin de simplifier votre démarche de renouvellement de passeport, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>. Vous devez vous présenter en personne dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, pour finaliser votre demande. Conformément au principe de déterritorialisation, vous pouvez effectuer votre demande dans la mairie de votre choix sur l'ensemble du territoire Français. L'astuce pour trouver le rendez-vous le plus rapide, autour de chez vous, est l'ANTS qui met à disposition un moteur de recherche vous permettant de trouver un rendez-vous dans une mairie équipée. Via <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous à la mairie de La Ferté-Macé (service population 1er étage à gauche), vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur le site de la commune www.lafertemace.fr ou par téléphone au 02 33 14 00 40.

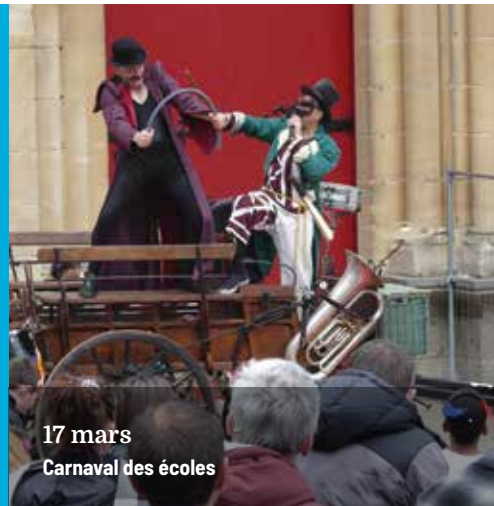
Dès sa naissance, un enfant peut avoir sa propre CNI ou son passeport. Pour un départ à l'étranger avec un bébé, celui-ci est soumis aux mêmes règles, il doit avoir une pièce d'identité.

Plusieurs sites internet privés proposent un service payant pour effectuer à votre place la pré-demande de carte d'identité ou de passeport. N'acceptez pas de payer pour ce type de services

14
Oui je le veux !
en 2023

La municipalité de La Ferté-Macé a célébré 14 unions (mariages et PACS) au cours de l'année 2023.

Retour en images sur 2023



17 mars
Carnaval des écoles



13 avril
Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



13 mai
Nuit des musées «les Jeux Dangereux»



27 mai
Animation de la Voie verte



3 juin
Fête de printemps



9 juin
Pose de la 1ère pierre de la future Gendarmerie



10 et 11 juin
Surviv'Orne



13 juin
Inauguration du gymnase Henri Brossard



21 juin
Fête de la musique



24 juin
Fête champêtre du Centre Socioculturel



1 juillet
Dans mon jardin il y a ...



2 juillet
50 ans de l'école Jacques Prévert



13 juillet
Fête nationale



19 juillet
Inauguration du terrain de Beach Soccer



29 juillet
« Tendres désaccords » par Anim'Ferté



25 août
Ciné plein air



26 août
Fête des associations



3 septembre
54ème Braderie



9 septembre
Molière à la rue



16 septembre
Incendiaire



16 septembre
Septembre musical



30 octobre
Halloween Musée Hanté



13 décembre
Marché de Noël



Sortie de Flers Agglo : deux démarches engagées

Démarche dérogatoire

La loi « Engagement et Proximité », présentée en Conseil des Ministres en juillet 2019, nous donnait la possibilité de sortir de Flers Agglo, **sans son accord**. En cas de sortie, la population de Flers Agglo passait alors à **50 254 habitants**.

L'absence de dépôt d'amendement au cours des débats parlementaires est un élément décisif de notre décision, prise le 4 décembre 2019, de nous engager dans la campagne électorale de 2020.

En janvier 2020, l'INSEE donne une population totale au 1er janvier 2020, en cas de retrait de Flers Agglo, de tout juste 50 000 habitants. Nous continuons la campagne électorale en annonçant ce chiffre, en indiquant que le Code Général des Collectivités Territoriales précise que notre retrait ne peut pas avoir pour conséquence de faire passer la population de Flers Agglo en dessous **des seuils** suivants : pour **créer** une communauté d'agglomération, il faut **plus de 50 000 habitants**. Nous sommes au seuil de 50 000 habitants et nous ne sommes pas dans une procédure de création.

Dès juillet 2020, nous engageons cette démarche avec notamment l'étude financière et des ressources humaines obligatoire. Mme la Préfète organise, le 9 septembre, une réunion avec les services de l'état et les EPCI concernés pour préparer la sortie de La Ferté-Macé au 1er janvier 2021. **Le président de Flers Agglo rappelle son absence d'opposition de principe à la volonté de sortie de La Ferté-Macé.**

Par courrier du 7 octobre, Mme la Préfète refuse notre demande au motif qu'il manquerait **un habitant**.

Le tribunal administratif a donné raison à Mme la Préfète dans son jugement de février 2023, le rapporteur public indiquant néanmoins : « Il faut reconnaître que le texte peut être source de confusion ».

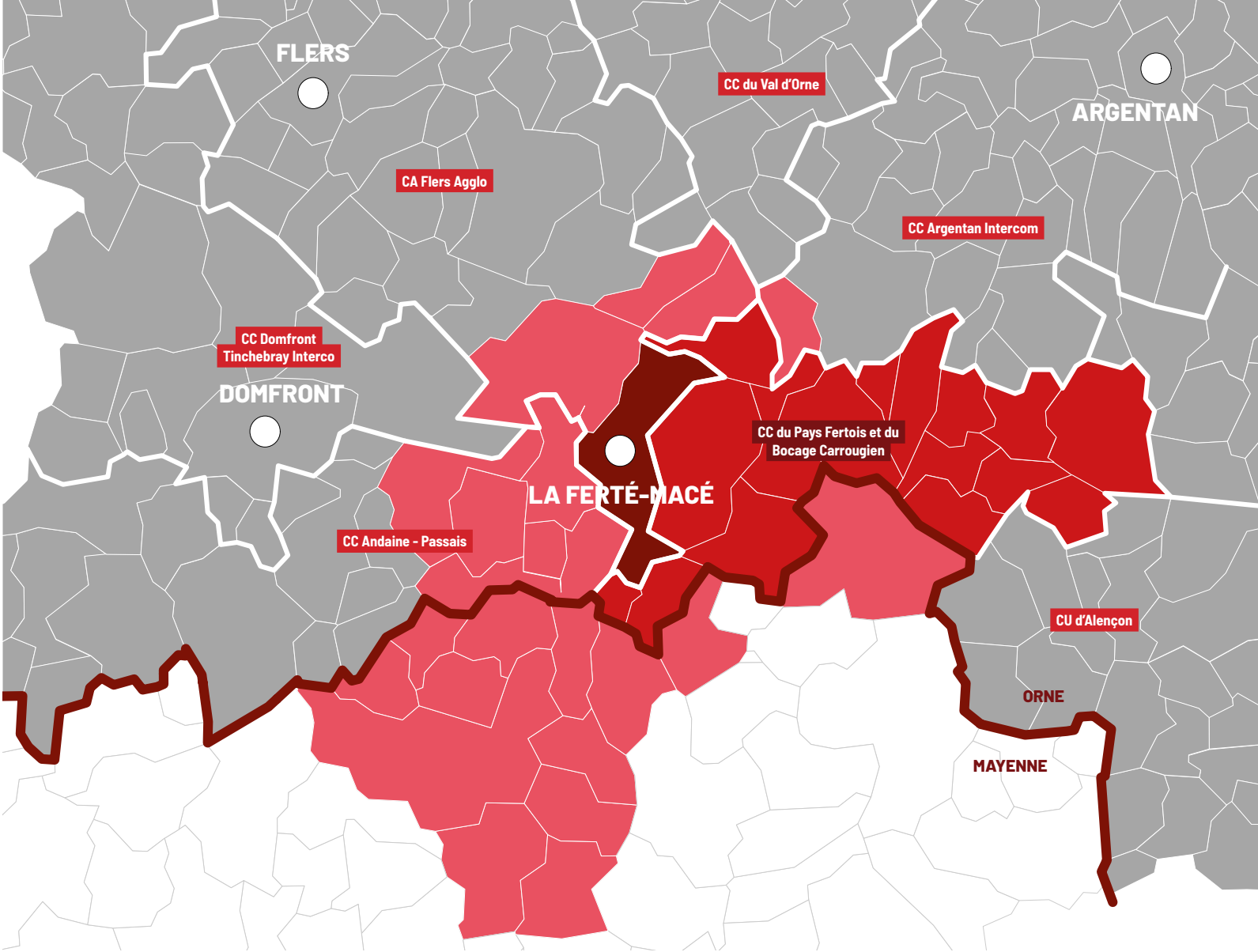
Appel de cette décision a été faite auprès de la Cour d'Appel Administrative de Nantes, toujours en cours d'instruction.

Démarche de droit commun

En 2021, la population de Flers Agglo, en cas de retrait de La Ferté-Macé, étant de 49 853 habitants, cette démarche est engagée par délibération du 10 avril 2021. Elle nécessite l'accord de Flers Agglo à notre sortie. Le Conseil Communautaire n'a, à ce jour, toujours pas été invité à se prononcer. Parallèlement, la communauté de communes Andaine-Passais refuse notre demande d'adhésion à une voix près.

Notre volonté d'inscrire résolument notre ville dans son bassin de vie nous amène à demander, par délibération du 6 avril 2022, notre adhésion à la **communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien (CDCPFBC) qui l'accepte à l'unanimité ainsi que 18 de ses 19 communes, représentant 160 élus**. Flers Agglo ne se prononce toujours pas sur notre demande. Par courrier du 7 juin 2022 au Maire de La Ferté-Macé et du 9 juin 2022 à la Présidente de la CDCPFBC, monsieur le Préfet stoppe cette démarche considérant que Flers Agglo ne peut passer sous le seuil de 50 000 habitants. Un nouveau recours est déposé auprès du tribunal administratif de Caen qui, dans son jugement de septembre 2023, vient de nous donner raison en indiquant que monsieur le Préfet a fait une erreur de droit et **qu'aucun respect du seuil de 50 000 habitants n'est prévu dans cette démarche**.

Extrait du jugement : 4. Il ne ressort pas des dispositions générales de l'article L. 5211-19 du code général des collectivités territoriales, ni des débats parlementaires qui ont précédé l'adoption de ces dispositions, que le retrait d'une commune d'un établissement public de coopération intercommunale soit soumis à une condition de seuil de population. Par suite, en estimant que le retrait de la commune de La Ferté-Macé, selon la procédure de droit commun, était soumise à une condition de seuil, le préfet s'est estimé à tort en situation de compétence liée et a commis une erreur de droit.



Communes du Bassin de vie de La Ferté-Macé

Pendant ce temps et cela depuis 2017, nous ne pouvons développer notre territoire dans un EPCI regroupant les communes de notre bassin de vie et nous versons toujours plus d'un million d'euros à Flers Agglo chaque année.

- nous finançons des provisions pour grosses réparations pour un montant de 234 730,24 € par an et des frais généraux pour un montant de 96 131,66 € par an.
- nous participons au financement de la piscine de Flers et nous continuons à financer 50% du déficit de la piscine de la Communauté de Communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, située sur la commune de La Ferté-Macé, (environ 250 000 € en 2023 et une prévision à 300 000 € en 2024),
- nous continuons à rembourser les emprunts et les charges moins les recettes :
- du pôle Santé de La Ferté-Macé, soit 134 789,54 € par an, alors que nous participons au financement de la construction et du déficit de fonctionnement du Pôle santé de Flers, équipement récent de Flers Agglo.

- du centre culturel pour un montant de 544 682,22 € par an, notamment pour les charges de personnel alors que le personnel parti en retraite n'est pas remplacé. La subvention de 15 000 € versée par Flers Agglo à Ciné Férté correspond à ce que nous versons chaque année à Flers Agglo.
- pour l'animation économique : 38 704,34 € par an
- pour l'Office du tourisme : 31 634,63 € par an
- pour l'aire d'accueil des gens du voyage : 38 134,31 € par an
- pour le swin golf : 25 993,92 € par an
- pour la petite enfance : 190 874,83 € par an
- pour le triathlon : 2 000 € par an
- pour les chemins de randonnées : 1 215 € par an
- pour le Foyer des Jeunes Travailleurs : 45 296,52 € par an
- ...

- les entreprises et établissements publics fertois versent à Flers Agglo au titre du « Versement Mobilité » 360 000 € par an, sans aucun investissement sur la commune. Financement qui a d'ailleurs servi à alimenter le budget général à hauteur de 1 117 000 € de Flers Agglo et pour l'entretien des chemins de randonnée.
- Dans le même temps, la commune de Carrouges, également labellisée « Petite Ville de Demain » en partenariat avec la CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien et malgré des moyens humains et financiers bien inférieurs à Flers Agglo, a pu finaliser sa convention et est entrée en phase opérationnelle avec des projets propres à dynamiser le bassin de vie... sans la ville centre.
- La C.D.C. du pays Fertois et du Bocage Carrougien a été invitée à se prononcer sur l'intégration à un S.Co.T. : devant l'impossibilité de raisonner en termes de Cohérence Territoriale sans la ville centre de La Ferté-Macé, le conseil communautaire a fait le choix de surseoir à cette décision.

Agenda 2024

**Du samedi 27 janvier
au samedi 9 mars**

Exposition « au jardin d'hiver »
Salle Jacques Rousseau

Jeudi 15 février

2 sœurs (Théâtre)
Salle Gérard Philipe

Mardi 27 février

Don du sang
Salle Guy Rossolini

Dimanche 10 mars

Bourse aux vêtements
Salle Guy Rossolini



Jeudi 28 mars

Martin Luminet
(Printemps de la Chanson)
Salle Gérard Philipe

Dimanche 31 mars

JFC Cup
Stade

Jeudi 11 avril

Radio Bistan
(Théâtre Musique)
Salle Gérard Philipe



Vendredi 12 avril

Carnaval des écoles
Centre-ville

Samedi 13 avril

Les Morallés (Les Andain'ries)
Centre-ville

**Du lundi 22 au
dimanche 28 avril**

Cirque Hartini
Base de Loisirs

Mardi 30 avril

Don du sang
Salle Guy Rossolini



Samedi 18 mai

Fête de Printemps
Centre-ville

Samedi 18 mai

Nuit des Musées

**Du mardi 21 mai au
dimanche 2 juin**

Fête foraine
Place Neustadt

Samedi 25 mai

Tournoi beach volley jeunes
Aire de beach

**Jeudi 30 et vendredi 31
mai**

Championnat national de
triathlon UGSEL
Base de Loisirs

**Du mardi 4 au jeudi 6
juin**

Championnat de France UNSS
de triathlon
Base de Loisirs

Samedi 8 juin

Tournoi Martine (JFB)
Stade

**Du mercredi 12 au
dimanche 16 juin**

Expo camping-cars
Base de Loisirs

Samedi 15 juin

Tournoi plein-air volley
Aire de beach

Vendredi 21 juin

Fête de la musique
Centre-ville



Dimanche 23 juin

Fête des associations
Centre-ville



**Samedi 29 et dimanche
30 juin**

Surviv'Orne
Base de Loisirs



Samedi 6 juillet

Dans mon jardin, il y a ...
Parc Barré Saint

Samedi 13 juillet

Feu d'artifice
Base de Loisirs



**Du jeudi 15 au samedi
17 août**

Championnats d'Europe de
Swin Golf
Base de Loisirs

Journal publié par la Ville de La Ferté-Macé - Place de la République -
61600 La Ferté-Macé. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Michel Leroyer.
RÉDACTION ET CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION : Sylvie
Errard, Adjointe au Maire ; Stéphane Lebacheley, Conseiller Municipal
délégué ; Florian Dudouit. **CREDIT PHOTOS** : Services Municipaux et
Communication, les associations, Photo Flash, Adobe Stock. **ONT
COLLABORÉ À CETTE LETTRE** : les Services et les élus municipaux.
Reproduction, même partielle, interdite. Dépôt légal à parution. ISSN
2606-8788. Tirage 3 600 exemplaires. Imprimé par Imprimerie Compédit
Beauregard S.A. La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33. Papier 100% recyclé.